

Valparisis

Décembre 2019

N°8

L'information des habitants de l'Agglo

AGGLO LE MAG



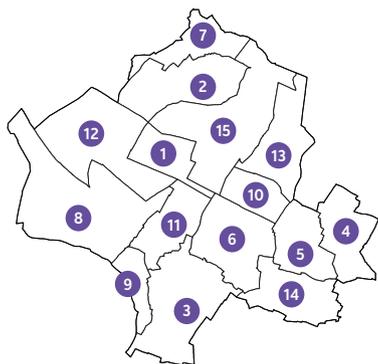
DOSSIER

Le Patrimoine

SPORTS
P.6à7

ÉCONOMIE
P.15

ACTION SOCIALE
P.21



- 1 - Beauchamp
- 2 - Bessancourt
- 3 - Cormeilles-en-Parisis
- 4 - Eaubonne
- 5 - Ermont
- 6 - Franconville
- 7 - Frépillon
- 8 - Herblay-sur-Seine
- 9 - La Frette-sur-Seine
- 10 - Le Plessis-Bouchard
- 11 - Montigny-lès-Cormeilles
- 12 - Pierrelaye
- 13 - Saint-Leu-la-Forêt
- 14 - Sannois
- 15 - Taverny



Actualités

4 et 5

Retour en images
Une nouvelle forêt sur la plaine de Pierrelaye-Bessancourt
Un annuaire intercommunal pour les associations
Déclarer une anomalie en ligne

Sports

6 et 7

Un centre aquatique pour les sportifs de haut niveau

Dossier

8 à 11

Destination Val Parisis

Transports

12 et 13

Les bornes publiques de recharge pour véhicules électriques

Environnement

14

Faire retirer un tag, quelle démarche ?

Économie

15

Préparer sa création d'entreprise
Où s'implanter ?

Val Parisis
AGGLO

N°8 / Décembre 2019 • Val Parisis Agglo Le Mag, l'information des habitants de l'Agglo Val Parisis

• 271, chaussée Jules César 95250 Beauchamp • 01 30 26 39 41 – www.valparisis.fr

• **Directeur de la publication** : Yannick Boëdec • **Rédacteur en chef** : Aurianne Caijo • **Rédaction** : Aurianne Caijo

• **Photos** : Mathieu Aucher, Jean-Yves Lacôte, Cyril Badet, François Guillemain, Ville de Cormeilles-en-Parisis, Ville de Taverny, Ville de Beauchamp, Ville d'Ermont, AEV/L'Agence Nature- F.Chenel, SMAPP, Val Parisis, Freepik, Freshmile, Adobe Stock - JackF, Adobe Stock - Julien Eichinger, Adobe Stock - dalaprod, DR • **Conception**

graphique et maquette : @scoopcommunication • **Mise en page** : Laura Clignet • **Impression** : Desbouis Grésil •

Tirage : 115 000 exemplaires • **Publication** : 2 numéros par an • **Distribution** : Champar • **Dépôt légal** : décembre 2019
- 9208 P - **ISSN** : 2496-5960.



p16



Dans le cadre de la période électorale qui s'étend jusqu'en mars 2020, et selon l'article L52-1 du code électoral, l'édito est suspendu jusqu'aux prochaines élections municipales et communautaires.

Culture

16

Ouverture dominicale du réseau de lecture publique
L'accès aux ressources numériques dans les médiathèques

Logement

17

Faut-il une autorisation de l'Agglo pour louer son logement ?

Aménagement

18 et 19

Les chantiers de l'agglo

Santé

20

Dans toutes les situations, être protégé
Une aide pour les étudiants en médecine

Action sociale

21

S'informer sur ses droits avant une action en justice

Agenda

22 et 23

Animations de janvier dans les médiathèques
et les piscines

RETOUR EN IMAGES



PRATIQUE

Val Parisis recrute toute l'année

Vous êtes à la recherche d'une opportunité dans la fonction publique territoriale ? Pourquoi ne pas rejoindre nos équipes ?

► Consultez nos offres et postulez en ligne : www.valparisis.fr/toutes-les-offres-agglomeration

Envoyez votre candidature : recrutement@valparisis.fr

FORUMS POUR L'EMPLOI

Les recruteurs locaux sont venus rencontrer leurs futurs collaborateurs lors des éditions du Forum pour l'emploi, jeudi 19 septembre 2019 à Herblay-sur-Seine et du Forum emploi pour actifs handicapés, jeudi 21 novembre 2019 à Montigny-lès-Cormeilles. Les visiteurs ont eu accès à plus de 1 800 offres d'emploi et ont également pu obtenir des conseils personnalisés sur la recherche d'emploi et la création d'entreprise.



UNE NAISSANCE, UNE PLANTATION

Samedi 23 novembre 2019, les familles de la Communauté d'agglomération sont venues défier le vent et la pluie pour planter un arbre symbolisant la naissance de leur enfant né en 2017. Cette opération, co-organisée avec l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France, s'est tenue sur la coulée verte des Bois Rochefort à Cormeilles-en-Parisis. Les nombreux plants, composés de chênes et autres feuillus et fruitiers, contribueront à la biodiversité de cet espace.

AMÉNAGEMENT

Une nouvelle forêt sur la plaine de Pierrelaye-Bessancourt

LES PREMIERS ARBRES DE LA FUTURE FORÊT DE PIERRELAYE-BESSANCOURT ONT ÉTÉ OFFICIELLEMENT PLANTÉS LUNDI 25 NOVEMBRE 2019.



Une nouvelle forêt va naître dans la plaine de Pierrelaye-Bessancourt. Avec le soutien notamment de la Communauté d'agglomération, un million d'arbres sera planté au total d'ici 2030 sur 1 350 hectares. Trente essences forestières et 18 essences arbustives y seront introduites dans les 10 prochaines années. Les feuillus, comme le tilleul, le chêne, le marronnier ou le hêtre, seront privilégiés sur cette future forêt labellisée « Grand Paris » depuis 2012.

Ce projet d'aménagement forestier écologique, inédit en Île-de-France, a été initié par le Syndicat mixte d'aménagement de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt en 2014. Il s'étendra à terme sur 7 communes dont 5 de Val Parisis : Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Pierrelaye et Taverny.

Cette forêt du XXI^{ème} siècle a été imaginée pour être une forêt durable, accueillante pour ses populations et résiliente face aux changements climatiques. ■



L'érable champêtre, essence robuste au feuillage coloré, symbolise la transition de ces terres agricoles transformées en espace forestier.

SPORT

Un annuaire intercommunal pour les associations

Les associations sportives sur le territoire intercommunal participent chaque jour au dynamisme des villes.

Vous ne figurez pas sur l'annuaire? Faites-vous référencer en remplissant une demande en ligne. Vos informations ne sont pas à jour? Prenez quelques minutes pour les actualiser en remplissant ce même formulaire.

Vous recherchez une activité? Accédez aux associations répertoriées : www.valparisis.fr/associations-sportives



VOIRIE

Déclarer une anomalie en ligne

Vous constatez une anomalie sur l'espace public (défaillance de l'éclairage public, dysfonctionnement de la signalisation lumineuse tricolore, engorgement du réseau d'assainissement, tag sur un bâtiment, présence de rongeurs...), vous pouvez la signaler depuis le site Internet de la Communauté d'agglomération.

Sauf en cas de danger avéré, vos demandes sont prises en compte pendant les heures d'ouverture et traitées par les services techniques dans les meilleurs délais.

► Effectuez vos démarches en ligne www.valparisis.fr/vos-demarches

► En savoir plus sur le projet : smapp-foret.fr

ÉQUIPEMENT

Un centre aquatique pour les sportifs de haut niveau

AFIN D'ACCOMPAGNER LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU, LE TERRITOIRE DE VAL PARISIS, LABELLISÉ TERRE DE JEUX 2024, PROPOSERA DÈS 2023 UN ÉQUIPEMENT QUI POURRAIT NOTAMMENT ÊTRE UTILISÉ PENDANT LA DERNIÈRE LIGNE DROITE DE LA PHASE DE PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024 COMME BASE ARRIÈRE D'ENTRAÎNEMENT DES ÉQUIPES AQUATIQUES QUALIFIÉES.

Le centre aquatique olympique de Val Parisis, dont l'objectif est une ouverture en 2023, sera adapté au palmarès des clubs du territoire et à la préparation des athlètes pour les Jeux Olympiques qui se tiendront dans la région parisienne. Quatre disciplines olympiques seront représentées au sein de cet équipement : le water-polo, la natation sportive, la natation artistique et le plongeon.

L'équipement du centre aquatique olympique de Val Parisis comprendra notamment :

- **Un bassin olympique de 50 x 25m** équipé d'une séparation par quai mobile permettant de scinder le bassin selon les besoins des entraînements et activités. Ce bassin sera équipé d'un bassin rapide permettant une homologation pour des compétitions de natation course, water-polo et natation artistique ;
- **Un bassin d'échauffement et de récupération de 25 x 15m**, équipé d'un fond mobile, permettant la pratique de la natation d'entraînement, l'accueil de la natation scolaire et la pratique libre en période d'ouverture au public ;
- **Un spa / bassin à remous** pour la récupération ;
- **Une plateforme de plongeon** selon les normes de la Fédération française de natation, homologuée à 5m et son aire d'entraînement ;
- **Un espace forme et santé** pour les sportifs et le grand public ;
- **Des places de gradins fixes et mobiles** pour s'adapter aux divers événements. Une capacité maximale de 1 200 personnes sera possible ;
- **Des espaces pour les clubs, des espaces pour les arbitres, des salles pour les professionnels** de sport-santé.

PRATIQUE

Le calendrier prévisionnel

Été 2020 : permis de construire

Printemps 2021 : début des travaux

Mai 2023 : livraison de l'équipement



Le 20 novembre 2019, Val Parisis a officiellement rejoint la communauté « Terre de Jeux 2024 ».

La Communauté d'agglomération, tout comme 6 villes du territoire, Beauchamp, Eaubonne, Ermont, Franconville, Sannois et Taverny, fait partie des 500 premières communes et intercommunalités françaises à être officiellement labellisées « Terre de Jeux 2024 » dans la perspective des Jeux Olympiques Paris 2024.

Ce label va permettre à chacun de contribuer, à son échelle, à 3 grands objectifs :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

En parallèle, Val Parisis a déposé sa candidature pour faire partie de la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux Paris 2024.

 [Plus d'info sur paris2024.org](https://paris2024.org)



PATRIMOINE

Destination Val Parisis



PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION.

La diversité du patrimoine historique et culturel des 15 villes de Val Parisis se dévoile entre Seine et forêt : centres-villes traditionnels, sentes, meulières, circuits de randonnée, musées.

La Communauté d'agglomération est en effet un territoire très riche de lieux à visiter. Certains bâtiments et monuments remarquables, tels que des châteaux, églises, fort, demeures, moulins, font l'objet d'une protection particulière ou d'un label au regard de leur intérêt historique. La Communauté d'agglomération dispose également d'un cadre de vie préservé, marqué par des espaces naturels boisés et ouverts sur près de 25 % de sa superficie.

À partir de 2020, des itinéraires cyclables aménagés le long de la Seine permettront de relier à vélo Paris au Havre et à Deauville. Les randonneurs et les cyclotouristes pourront ainsi longer le sud de Val Parisis en toute tranquillité et apprécier des sites du patrimoine naturel, architectural et culturel de la Communauté d'agglomération. ■

SENTIER DES LISIÈRES



Entre forêt et culture
Bessancourt / Frépillon
Saint-Leu-la-Forêt
Taverny

ÉGLISE SAINT-GERVAIS ET-SAINT-PROTAIS



Les merveilles du gothique rayonnant

Avenue Pasteur / 77-79 grande rue
95550 Bessancourt

CHAUSSÉE JULES-CÉSAR



Sur les pas des Romains entre Lutèce et Rouen

Pierrelaye / Beauchamp
Taverny / Le Plessis-Bouchard
Ermont / Eaubonne

LA SOURCE



Boire l'eau de Montigny, c'est prolonger la vie !

Rue Jacques-Verniol
95370 Montigny-lès-Cormeilles

CARRIÈRES DE GAILLON



Au cœur d'un monde souterrain surprenant

Quai du génie
95220 Herblay-sur-Seine

ÉGLISE SAINT-MARTIN



Sur le promontoire de la Seine depuis plus de 800 ans

11 rue Jean XXIII
95220 Herblay-sur-Seine

LE PARCOURS DES PEINTRES



La rencontre des impressionnistes et de la Seine

Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine

FORT DE CORMEILLES



Sous les projecteurs du 7^e art

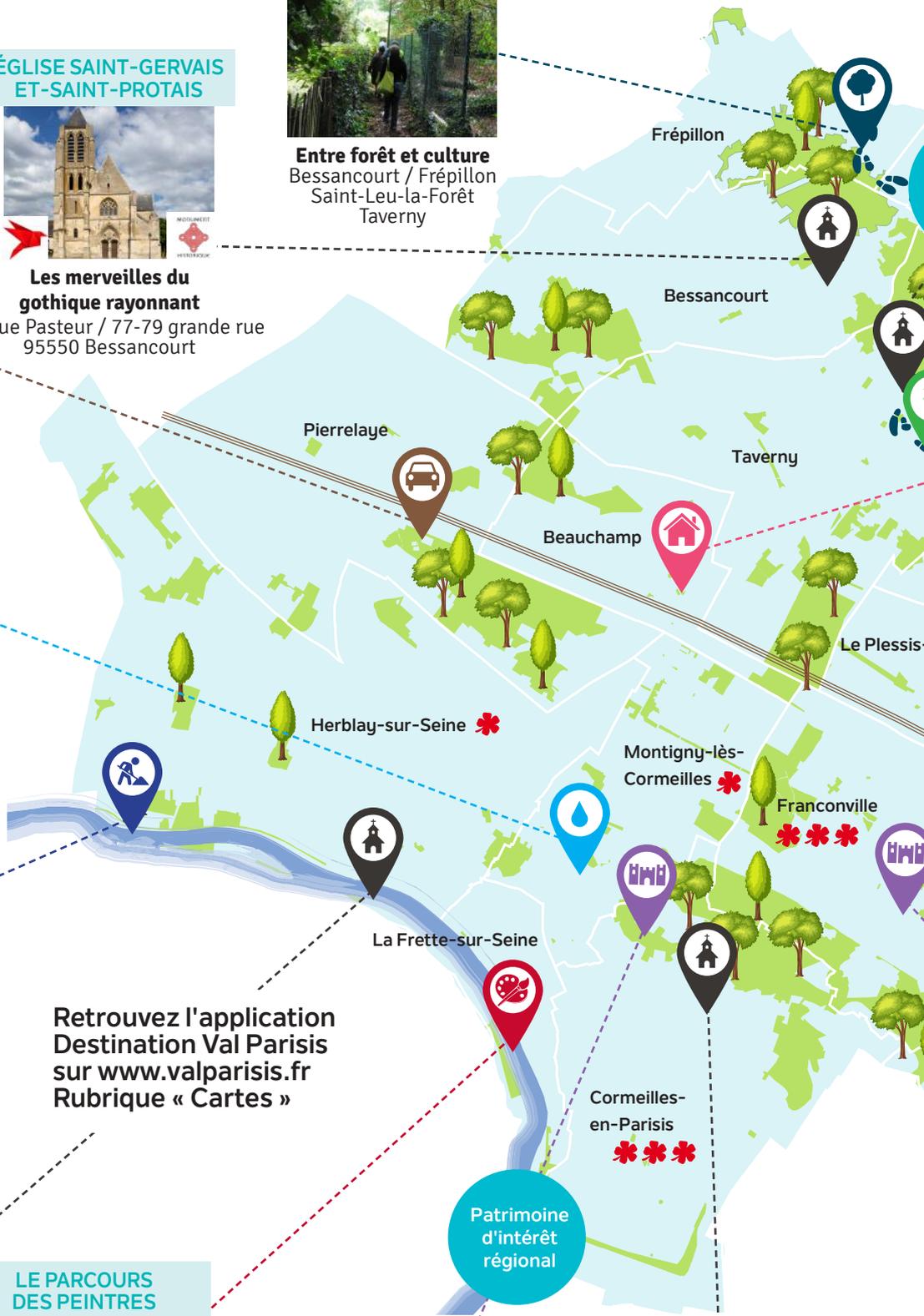
1 route Stratégique
95240 Cormeilles-en-Paris

ÉGLISE SAINT-MARTIN



Un édifice religieux atypique avec sa crypte du XII^e siècle

124 rue Gabriel-Péri
95240 Cormeilles-en-Paris



Retrouvez l'application
Destination Val Parisis
sur www.valparisis.fr
Rubrique « Cartes »

Patrimoine
d'intérêt
régional

ÉGLISE NOTRE-DAME CHAPELLE ROHAN-CHABOT



**Église du XIII^e siècle
et chapelle du XIX^e siècle**
9/11 rue Jean XXIII
95150 Taverny

LES VIGNES



**Le retour d'un terroir
viticole séculaire**
Sente des Tartarons
95150 Taverny

LE MARCHÉ COUVERT



**Le ventre de la ville
depuis 1934**
Chaussée Jules-César
95250 Beauchamp

ÉGLISE SAINT-GILLES



**La dernière demeure
des Bonaparte**
92 rue Saint-Denis
95320 Saint-Leu-la-Forêt

LA GARE



**Une halte « normande » au pied
de la forêt de Montmorency**
Avenue de la Gare
95320 Saint-Leu-la-Forêt

LA COULÉE VERTE



**Entre bois et
plaine maraîchère**
95130 Le Plessis-Bouchard

CHÂTEAU DE LA CHESNAIE



Une demeure du XVIII^e siècle
1 avenue Voltaire
95600 Eaubonne

CHAPELLE DE CERNAY



Lieu de culte puis de culture
5 rue du Général-Decaen
95120 Ermont

CHÂTEAU CADET DE VAUX



**Un parc paysager
signé André le Nôtre**
Rue d'Ermont
95130 Franconville

MOULIN ET MAISON DU MEUNIER



Au four et au moulin !
129 allée de Corneilles
95110 Sannois

Patrimoine
d'intérêt
régional

Patrimoine
d'intérêt
régional



Superficie totale de 8 787 hectares
dont 2 045 hectares de parcs
régionaux et forêts domaniales

- 377 hectares : Forêt domaniale de Montmorency
- 1 668 hectares : Patrimoine naturel régional

Légende

- Villes et Villages fleuris de France
- Ville impériale
- Monument historique
- Disponible sur l'application départementale MyBalade Rubrique « 360° »

Sources carte : SIG Val Paris/IGN BDtopo/Institut Paris Région

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les bornes publiques de recharge pour véhicules électriques

82 BORNES PUBLIQUES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES SONT DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL. L'INVESTISSEMENT A ÉTÉ SUBVENTIONNÉ À HAUTEUR DE 70 % PAR L'ADEME ET LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE.



82 bornes, soit 164 points de charge sont disponibles sur le territoire de Val Parisis.

Comment utiliser la borne ?

Chaque borne est équipée de 2 points de charge permettant à 2 véhicules de se recharger en même temps. Compatibles avec le plus grand nombre de formats, les bornes de recharge sont accessibles à tous. Il est possible de charger votre véhicule sur les bornes de Val Parisis en utilisant l'un des trois moyens disponibles :

- **Un badge** (tarif : 4,99 € à commander sur mon.freshmile.com) ;
- **Une application** à installer sur un smartphone (téléchargement gratuit) ;
- **Un site internet** pour les utilisateurs occasionnels (par saisie d'une adresse internet indiquée sur la borne ou par le scan d'un QR Code).

Pour qui ?

Tout particulier ou professionnel qui utilise sans exploitation commerciale (de type autopartage, taxis, VTC, etc.) un véhicule électrique ou hybride rechargeable.

Pour quel type de stationnement ?

Seuls les véhicules électriques et hybrides rechargeables sont autorisés sur les emplacements avec marquage au sol, et uniquement le temps de la recharge. Le simple stationnement y est interdit.

Recharge lente ou accélérée ?

La charge lente (3-7 kW), sur les bornes près des gares, recharge partiellement la batterie d'un véhicule électrique en trois heures.

La charge accélérée (22 kW), sur les bornes en centre-ville, recharge partiellement la batterie d'un véhicule électrique en une heure. 1h de charge pour une recharge de 22 kW permet ensuite de rouler environ 100 kilomètres.

Pour quel coût ?

	Du lundi au samedi de 8h à 20h	Du lundi au samedi de 20h à 8h et dimanche 24h/24
15 minutes de charge lente (3-7 kW) ou fraction de cette durée	0,25 €	0,12 €
15 minutes de charge accélérée (22 kW) ou fraction de cette durée	0,50 €	0,25 €

Comment trouver des bornes de recharge ?

www.freshmile.com/valparisis

► **Besoin d'assistance ?** support@freshmile.com

Le chiffre⁽¹⁾

+ 118 %

2 045

véhicules hybrides rechargeables ont été immatriculés en octobre 2019, soit plus du double qu'en octobre 2018.

Immatriculation des voitures des particuliers⁽¹⁾

Comparaison entre octobre 2018 et octobre 2019

Toutes énergies

+ 9 %

Électriques

+ 53 %

Quelles économies vais-je réaliser en passant à l'électrique ?
Faites le test en ligne !

www.je-roule-en-electrique.fr

Un site d'information pédagogique géré par l'Avere-France, l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique, en coopération avec le Ministère de la transition écologique et solidaire

Un gain financier pouvant atteindre 1 017€ par an⁽²⁾

La voiture électrique serait jusqu'à 5 % moins coûteuse par rapport à un équivalent thermique, voire 28 % pour un modèle de seconde main et même jusqu'à 37 % pour un véhicule de troisième main.*

* Sont prises en compte l'intégralité des dépenses supportées par les consommateurs : assurance, carburant, stationnement, entretien, financement et dépréciation du véhicule.

Sources :

(1) Baromètre de la mobilité électrique AVERE France novembre 2019

(2) Étude « Véhicules à faibles émissions : l'intérêt économique des consommateurs rejoint enfin l'intérêt environnemental » réalisée par l'UFC-Que Choisir (octobre 2018)

SERVICE

Faire retirer un tag, quelle démarche ?

VAL PARISIS PEUT INTERVENIR GRATUITEMENT À LA DEMANDE DES PARTICULIERS POUR ASSURER L'EFFACEMENT DE TAGS OU GRAFFITIS SUR LE DOMAINE PRIVÉ.

Mauvaise surprise... Un tag, une inscription injurieuse ou un dessin explicite s'étale sur le mur de votre propriété...

La Communauté d'agglomération propose l'enlèvement des inscriptions sauvages aux propriétaires d'un immeuble, d'une maison individuelle, à une copropriété ou aux commerçants. Le nettoyage sur le territoire de Val Parisis est assuré gratuitement par la Communauté d'agglomération pour ce type de dégradation visible et accessible depuis le domaine public.

Les prestations de nettoyage sont réalisées par une entreprise mandatée par la Communauté d'agglomération qui met à disposition des équipes et des moyens spécialisés pour ce type d'intervention. L'effacement est limité à l'emprise de l'inscription. Il ne s'agit aucunement d'effectuer la restauration ou la réfection de l'intégralité des supports mais uniquement

d'assurer le nettoyage ou le recouvrement de la partie souillée.

Val Parisis se réserve le droit de refuser d'intervenir lorsqu'il existe un risque évident de détérioration du support ou lorsque le support est susceptible d'être altéré par l'usage du matériel haute et basse pression ou bien encore par des produits spécifiques à cette activité. Des restrictions peuvent également intervenir en cas de danger imminent ou sous-jacent.

Vous désirez bénéficier de ce service ? Retournez la convention à la Communauté d'agglomération pour qu'une intervention puisse être programmée. Cette convention doit être complétée et signée par une personne dûment habilitée à représenter le bien (propriétaire, gestionnaire de copropriété, syndic, etc.). ■

► **Convention à télécharger sur www.valparisis.fr rubrique Cadre de vie**



La Communauté d'agglomération peut intervenir gratuitement, sur demande, pour l'enlèvement des inscriptions sauvages.

ENTREPRENDRE

Préparer sa création d'entreprise

PARMI LA MULTITUDE D'INTERLOCUTEURS QUI FAVORISENT LA CRÉATION D'ENTREPRISE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION A UNE POSITION DE FACILITATEUR, DE COORDINATEUR ET D'ACTEUR SUR LE TERRITOIRE. ELLE RÉPOND À TOUS LES PUBLICS AVEC SON DISPOSITIF VAL PARISIS ENTREPRENDRE.



Rencontre avec les créateurs d'entreprise du territoire lors du Salon des Entrepreneurs 2019

L'aide à la création d'entreprise se décline en plusieurs types d'actions dont la sensibilisation et l'accompagnement sont les premières composantes. C'est au moment de l'amorçage du projet que vous définissez votre idée d'activité. Il s'agit de vérifier vos compétences et qualifications sans négliger de réfléchir à votre motivation et prendre en compte l'impact de cette nouvelle vie sur votre environnement et votre entourage.

DONNER UN COUP DE POUCE À SON IDÉE

Selon vos besoins, vous pouvez bénéficier de conseils personnalisés et d'outils adaptés pour bâtir votre projet. Business plan, stratégie commerciale, statuts juridiques, aides financières... pour vous préparer et pour que votre idée devienne une réussite, des réunions d'information collectives, des ateliers et des entretiens individuels sont organisés via Val Parisis Entreprendre pour aborder des thématiques générales ou des problématiques particulières.

Val Parisis Entreprendre se déplace dans votre commune à l'occasion du Mois de l'entrepreneuriat. Vous pouvez vous y informer sur la création et la reprise d'activité, rencontrer des experts pour approfondir vos connaissances et échanger avec d'autres porteurs de projets du territoire pour enrichir vos idées et votre créativité. Val Parisis Entreprendre sera également présent sur le Salon des Entrepreneurs qui se tiendra à Paris les 5 et 6 février 2020 pour présenter le parcours d'accompagnement et les possibilités d'implantation sur le territoire. ■

► **Pour connaître l'agenda de la création d'entreprise**
www.valparisis.fr/entreprendre
Pour prendre rendez-vous avec Val Parisis Entreprendre
jerreserve.valparisis.fr

ATTRACTIVITÉ

Où s'implanter ?

La Communauté d'agglomération dispose de 31 parcs d'activités. Avec l'appui de différents partenaires immobiliers et propriétaires privés, le territoire peut proposer des solutions foncière ou immobilière pertinentes et cohérentes pour faciliter l'installation de votre activité à proximité.

Des dispositifs particuliers comme la pépinière d'entreprises à Sannois existent également pour accompagner une jeune entreprise lors de ses premières activités d'installation.

Enfin, pour les projets plus importants, des terrains divisibles à partir de 5 600 m² sont disponibles sur le parc d'activités des Épineaux à Frépillon.



Parc d'activité économique des Épineaux à Frépillon

► **Vous recherchez un terrain d'activité pour vous implanter ? Vous souhaitez créer ou développer votre entreprise sur le territoire ?**
implantation@valparisis.fr

LECTURE PUBLIQUE

Ouverture dominicale du réseau de lecture publique

Chaque 1^{er} dimanche du mois, venez profiter des services du réseau de lecture publique à la médiathèque Maurice-Genevoix située à Eaubonne.

Livres, cd, dvd, revues et jeux peuvent être empruntés ces jours-là. Concert, jeux de société, ateliers ou spectacle de conte, des animations ponctuent certaines journées selon la programmation. Des espaces dédiés sont disponibles comme toute l'année pour les élèves et étudiants qui souhaitent travailler au calme.

Vous n'avez pas encore testé ce service en 2019 ? Rendez-vous en 2020 tous les premiers dimanches du mois de 10h à 17h en continu. ■

► **Médiathèque Maurice-Genevoix**

Place du 11 novembre 95600 Eaubonne
01 39 59 06 44
mediatheque.eaubonne@valparisis.fr



SERVICES

L'accès aux ressources numériques dans les médiathèques

À TOUT ÂGE, COMMENT RESTER EN PHASE AVEC LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ?



Plus de 70 ordinateurs et des accès Internet sont gratuitement à la disposition de tous les adhérents dans les médiathèques du réseau de lecture publique de Val Parisis. N'hésitez pas à les utiliser si vous avez besoin d'imprimer des documents (ce service est payant). Vous pouvez réserver et emprunter tablettes, consoles, liseuses et découvrir gratuitement sur place divers outils et ressources numériques. Des ateliers sont régulièrement

organisés dans le réseau des médiathèques pour tester des objets numériques comme des robots, des imprimantes 3D, des consoles de jeux, des casques de réalité virtuelle et vous faire découvrir des contenus numériques avec des formations en ligne, des jeux vidéo, des livres numériques, des vidéos immersives 3D, de la réalité augmentée. ■

► **Découvrez ces services et la programmation sur mediatheques.valparisis.fr**

DÉMARCHES

Faut-il une autorisation de l'Agglo pour louer son logement ?

UN PROPRIÉTAIRE QUI SOUHAITE METTRE EN LOCATION SON LOGEMENT SITUÉ DANS UN PÉRIMÈTRE DÉFINI DOIT DEMANDER UNE AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION (APML) À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION.



Plusieurs périmètres sont concernés par le dispositif « Permis de louer » sur les communes de Corneilles-en-Parisis, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Corneilles et Pierrelaye.

Quand réaliser la démarche ?

Avant toute mise en location du logement.
La démarche doit être réalisée si le bien à louer se situe dans des périmètres définis sur les 4 villes suivantes : Corneilles-en-Parisis, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Corneilles et Pierrelaye.

Comment demander l'autorisation ?

- Compléter le formulaire CERFA 15652-1 en ligne disponible depuis le site de la Communauté d'agglomération ;
- Joindre une copie des diagnostics techniques : amiante, plomb, gaz, électricité et performance énergétique ;
- Autoriser la visite du logement, systématiquement effectuée dans le cadre de l'instruction de la demande. Dans un délai d'un mois, un avis favorable ou non de mise en location est envoyé au propriétaire du logement.

Que faire en cas de réception d'une « autorisation sous condition de travaux » ?

Les principales anomalies relevées dans les logements concernent le système de ventilation des logements et l'électricité (absence de mise à la terre dans les pièces d'eau, inversion des fils phase et neutre ce qui peut occasionner une surcharge électrique sur les appareils ménagers et leur détérioration, etc.).

Les propriétaires doivent donc veiller à bien respecter les préconisations éventuellement établies dans les diagnostics et effectuer les travaux avant toute mise en location.

Quelle est la durée de validité de l'autorisation ?

L'autorisation délivrée est valide jusqu'à la prochaine remise en location. Elle devient caduque s'il n'y a pas de mise en location du logement dans un délai de deux ans suivant sa délivrance. En cas de changement de propriétaire, une autorisation en cours de validité peut être transférée au nouveau propriétaire du logement. Il faut alors remplir une déclaration de transfert d'APML (formulaire Cerfa 15663-01) et la transmettre à la Communauté d'agglomération. ■

À SAVOIR

Périmètres, formulaires, notices sur www.valparisis.fr Rubrique « Habitat ».

TRAVAUX

Les chantiers de l'Agglo



Rue Paul-Éluard, à Pierrelaye

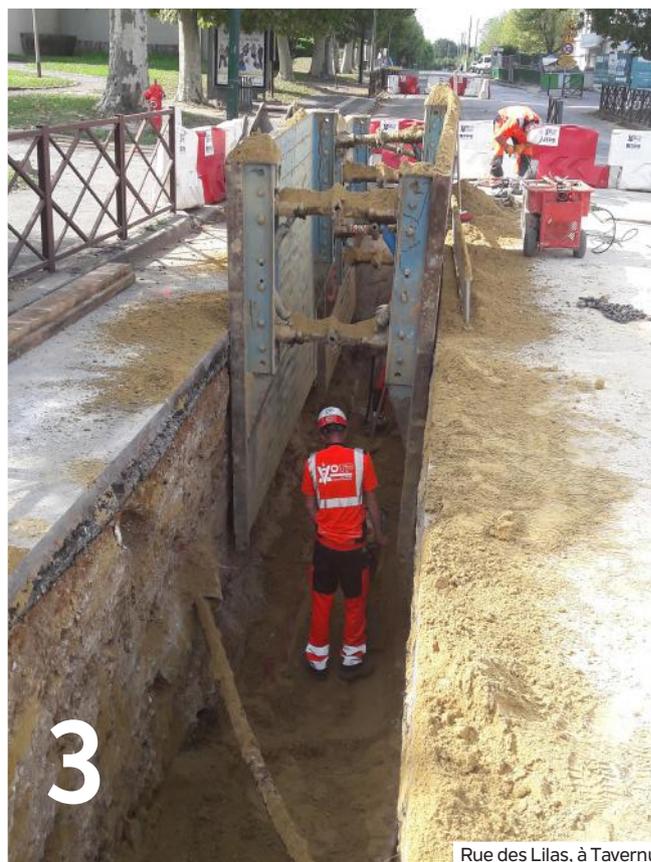
1 L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
Pose de luminaires urbains LED

2 LES ESPACES VERTS
Plantations d'automne

3 L'ASSAINISSEMENT
Création et réhabilitation de réseaux d'eaux usées et pluviales



Bibliothèque Georges-Brassens, à Montigny-lès-Cormeilles



Rue des Lilas, à Taverny

4 LES SERVICES AU PUBLIC

Installation de boîtes de retour accessibles dans les médiathèques

5 LES ESPACES PUBLICS

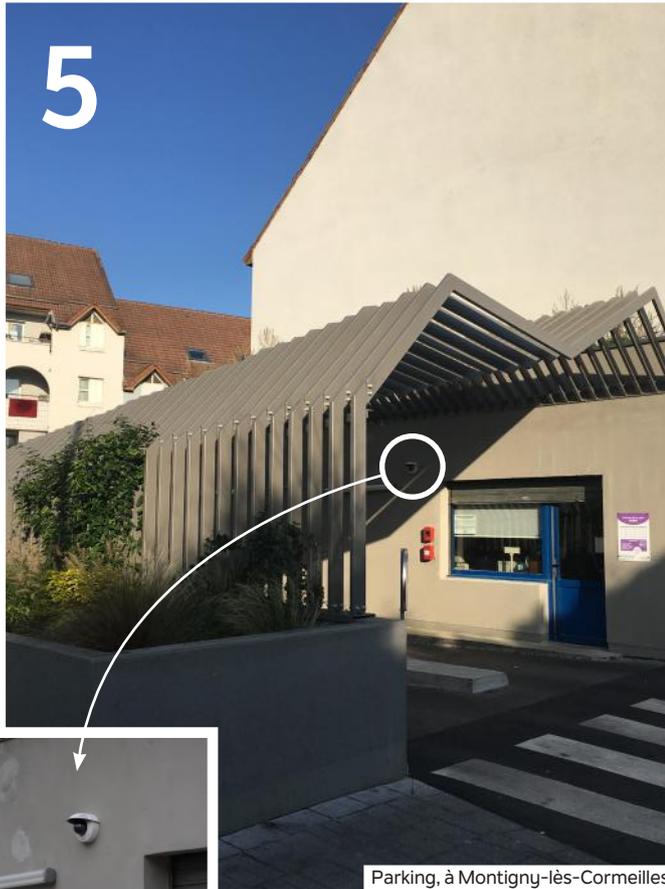
Pose de caméras de surveillance

6 LA VOIRIE INTERCOMMUNALE

Entretien et rénovation des trottoirs et chaussées



Médiathèque L'Éclipse, à Cormeilles-en-Paris



Parking, à Montigny-lès-Cormeilles



Chaussée Jules-César, au Plessis-Bouchard

MUTUELLE

Dans toutes les situations, être protégé

DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ET EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION 2AH, IL EST POSSIBLE D'ADHÉRER À UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ADAPTÉE À SES BESOINS ET À SES MOYENS.



Beaucoup de personnes ne s'autorisent pas à prendre soin de leur santé. Cela peut se traduire par des personnes qui, soit ne font pas la demande aux aides légales, soit qui tardent à faire le renouvellement de leurs droits. Certaines personnes qui ne sont pas éligibles aux aides légales rencontrent également des difficultés à accéder aux soins.

L'Assurance maladie ne remboursant pas l'intégralité des frais de santé des assurés, une mutuelle santé peut intervenir en complément ou en supplément de l'Assurance maladie afin de diminuer le reste à charge de l'assuré (ticket modérateur, dépassements d'honoraires, frais dentaires et d'optique, etc.). Selon le profil de l'assuré et son statut, celui-ci peut souscrire divers contrats de complémentaire santé.

L'association 2AH facilite l'accès aux soins de toutes les populations et son action permet de réduire les inégalités sociales de santé. Avec les offres de 19 mutuelles proposées par l'association 2AH, chacun peut choisir en fonction des garanties dont il a besoin et du budget qu'il souhaite consacrer à sa couverture. Sans aucune formalité, ni questionnaire de santé et surtout sans limite d'âge, l'adhésion peut être immédiate.

Vous souhaitez bénéficier de ce dispositif ? Prenez contact avec l'association 2AH par téléphone. Elle vous proposera gratuitement son expertise pour trouver des solutions adaptées. ■

► Appelez le 02 35 76 47 20 (Appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 9h à 18h)

BOURSE D'ÉTUDES

Une aide pour les étudiants en médecine

Il existe un dispositif à destination des étudiants visant à favoriser l'installation de nouveaux médecins généralistes sur l'une des 15 communes de Val Parisis : une bourse pour les internes en médecine générale d'un montant annuel de 10 000 € sur une période de trois ans.

Les étudiants peuvent demander l'aide à n'importe quel moment de leur internat. Ils s'engagent à s'installer sur le territoire, après obtention de leur doctorat, en tant que libéral ou salarié pendant au moins trois ans tout en pratiquant leur activité aux tarifs conventionnés de secteur 1. En cas de non-respect de l'engagement d'installation, les sommes versées devront être restituées à la collectivité. Cette aide est cumulable avec la signature d'un contrat d'engagement de service public auprès de l'Agence régionale de santé (ARS).

► Inscription en ligne sur www.valparisis.fr Rubrique « Santé »



VRAI/FAUX

S'informer sur ses droits avant une action en justice

FRUIT DU PARTENARIAT ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE, LES MAISONS DE JUSTICE ET DU DROIT (MJD) PERMETTENT D'ASSURER UNE PRÉSENCE JUDICIAIRE DE PROXIMITÉ, D'ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES DES VICTIMES, DE GARANTIR AUX CITOYENS UN ACCÈS AU DROIT ET DE FAVORISER LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES AU QUOTIDIEN.

La MJD peut m'aider dans mes démarches administratives ou juridiques.

Vrai

Une MJD vous informe et vous accompagne dans vos démarches sur les litiges de la vie quotidienne. Les réponses sont apportées soit par des associations qui tiennent des permanences, soit par des professionnels du droit. Tous les domaines sont concernés : droit de la famille, droit du logement (baux d'habitation, copropriété), droit des étrangers, droit de la consommation, droit des successions, droit pénal, droit du travail. L'information y est toujours gratuite et confidentielle.

Les permanences juridiques sont gratuites.

Vrai

Selon la nature de la demande, le greffier de la MJD vous oriente et fixe des rendez-vous avec des professionnels qui peuvent vous apporter leur aide gratuitement. Par contre, aucune étude de dossier n'y est effectuée, aucun acte n'y est dressé. Au sein de la MJD d'Ermont, vous pouvez avoir rendez-vous avec un avocat, un huissier, un notaire, un juriste, un psychologue, etc.

La MJD n'est pas compétente en matière d'alternatives aux poursuites pénales.

Faux

Sur décision du procureur, la MJD apporte des réponses éducatives aux jeunes et assure un suivi des mesures de réparation, aussi bien pour les majeurs que pour les mineurs. Aucune saisine directe ne peut être faite par les particuliers.

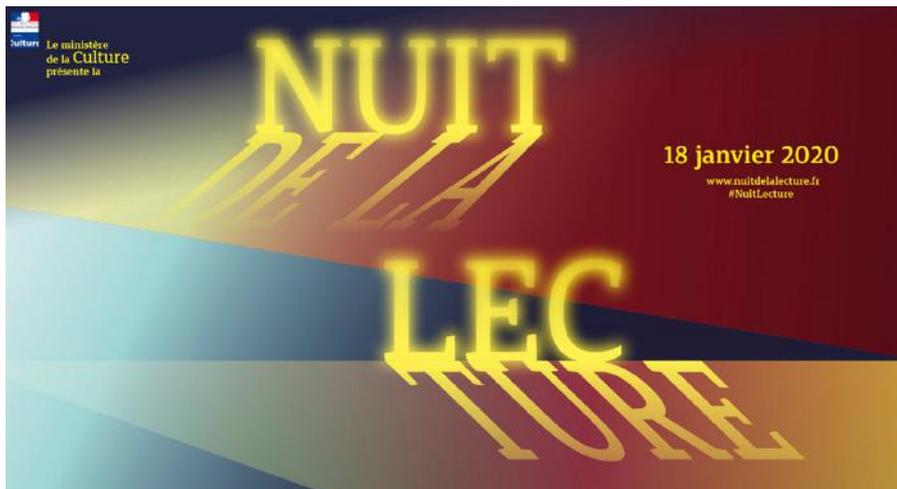
Sur place, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) aide à la réinsertion sociale des personnes condamnées par la justice pénale et s'assure du respect des obligations prescrites par le juge d'application des peines.



PRATIQUE

Maison de Justice et du Droit
60 rue de Stalingrad 95120 Ermont
01 34 44 03 90
Ouverte du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Spécial Nuit de la Lecture, samedi 18 janvier 2020



à 18h, tout public
Salon de lecture numérique
par les bibliothécaires
Médiathèque L'Éclipse
(Cormeilles-en-Parisis)
Entrée libre

à 18h30, 8 ans et +
Alphabib & Omégalu
Farfelues, étranges, drôles ou absurdes :
méli-mélo d'histoires
Médiathèque André-Malraux (Ermont)
Sur réservation

à 19h, de 3 à 6 ans
Contes en pyjama
Médiathèque Maurice-Genevoix (Eaubonne)
Entrée libre

Jeux

à 14h, de 3 à 6 ans
Pêche à la ligne de paquets mystères
Médiathèque André-Malraux (Ermont)
Entrée libre

à 18h, ados/adultes
Escape game
Le cabinet de curiosités littéraires
Médiathèque André-Malraux (Ermont)
Sur réservation

à 18h et 19h30, ados/adultes
Escape game
ALC, les aventuriers du livre caché
Médiathèque Maurice-Genevoix (Eaubonne)
Sur réservation

Atelier créatif

à 14h, ados/adultes
Compositions florales
par Bénédicte Coquio-Marq et
Pascale Jacquot
Médiathèque Georges-Pompidou
(Saint-Leu-la-Forêt)
Sur réservation

Ateliers d'échanges

à 17h, ados/adultes
Présentation de « coups de cœur »
par Fabrice Baumann de la librairie
Decitre
Médiathèque André-Malraux (Ermont)
Sur réservation

à 17h, dès 5 ans
Partage de rêves
par Nathalie Bondoux
Médiathèque L'Éclipse
(Cormeilles-en-Parisis)
Entrée libre

à 18h, ados/adultes
Speed-booking
Médiathèque Maurice-Genevoix (Eaubonne)
Sur réservation

Histoires

toute la journée, tout public
Photomaton « Touch face »
Bibliothèque Georges-Brassens
(Montigny-lès-Cormeilles)
Entrée libre

à 16h, de 18 mois à 3 ans
Turbulettes et quenottes
Comptines et jeux de doigts
Médiathèque André-Malraux (Ermont)
Sur réservation

à 16h30, 8 ans et +
Alphabib & Omégalu
Histoires pour rire de bon cœur
Bibliothèque annexe André-Malraux (Ermont)
Sur réservation

à 16h45, de 18 mois à 3 ans
Turbulettes et quenottes
Comptines et jeux de doigts
Médiathèque André-Malraux (Ermont)
Sur réservation

à 18h, de 3 à 6 ans
L'instant galopin
Viens partager les histoires
Bibliothèque Georges-Brassens
(Montigny-lès-Cormeilles)
Entrée libre

à 18h, 6 ans et +
Les bons contes font les bons zamis...
Médiathèque André-Cancelier (Sannois)
Sur réservation

Spectacles

à 18h, tout public
Spectacle de contes
par Mathilde Van Den Boom
Médiathèque Saint-Exupéry
(Franconville)
Sur réservation

à 19h, dès 5 ans
Serpent rêve et autres contes
par Nathalie Bondoux
Médiathèque L'Éclipse
(Cormeilles-en-Parisis)
Sur réservation

Gourmandise

à 18h, tout public
Crêpes à volonté !
Avec Ambonbons
Médiathèque L'Éclipse
(Cormeilles-en-Parisis)
Entrée libre

Concert

à 18h30, tout public
Ô rythme de la nature
Concert-lecture par le duo Evoelle,
Antoine De La Morinerie, Yanis Baybaud
et l'équipe de la médiathèque
Médiathèque Georges-Pompidou
(Saint-Leu-la-Forêt)
Entrée libre

Retrouvez le programme complet des
animations de janvier et février 2020 sur
mediatheques.valparisis.fr
ou dans vos médiathèques.



Aqua marathon

ven. 17 janvier de 19h30 à 22h,
à partir de 16 ans

Prêt pour une soirée « cardio-training et renforcement musculaire » ?

Tarif Aquabike

Les Océanides du Parisis
(Cormeilles-en-Parisis)



Soirée zen

Massages, détente et relaxation...

ven. 24 janvier de 19h à 22h,
à partir de 16 ans

Tarif Aquagym + en sus prestations
Les Nymphéas du Parisis
(Pierrelaye)



Perfectionnement

dim. 19 janvier de 9h15 à 10h,
à partir de 16 ans

Venez perfectionner la technique de nage de votre choix auprès d'un maître-nageur sauveteur.

Tarif Piscine

Les Grands Bains du Parisis
(Herblay-sur-Seine)



Circuit aquatique

sam. 25 janvier de 16h30 à 17h30,
à partir de 16 ans

Venez vous familiariser avec le circuit aquatique, activité où différents exercices et matériels vous seront proposés.

Tarif Piscine

Les Grands Bains du Parisis
(Herblay-sur-Seine)



Cross training aquatique

ven. 24 janvier de 18h30 à 20h,
à partir de 16 ans

Vous voulez vous maintenir en forme ?
Activité mêlant natation, gymnastique et fitness

Tarif Aquabike

Piscine intercommunale
(Taverny)



Fermetures techniques

du 16 décembre 2019
au 5 janvier 2020 inclus

Piscine intercommunale (Montigny)

du 23 décembre 2019
au 1^{er} janvier 2020 inclus

Pierre-Williot (Sannois)

Piscine intercommunale (Saint-Leu)

du 23 décembre 2019
au 5 janvier 2020 inclus

Piscine intercommunale (Taverny)

du 30 décembre 2019
au 5 janvier 2020 inclus

Les Océanides du Parisis (Cormeilles)

Les Nymphéas du Parisis (Pierrelaye)

Fermetures exceptionnelles

Le 24 décembre à partir de 13h et le
25 décembre 2019

Les Océanides du Parisis (Cormeilles)

Les Grands Bains du Parisis (Herblay)

Les Nymphéas du Parisis (Pierrelaye)

Le 31 décembre 2019 à partir de 13h et
le 1^{er} janvier 2020 inclus

Les Grands Bains du Parisis (Herblay)

Le 31 janvier 2020 à partir de 18h ou
de 18h30 selon l'équipement (se
renseigner à l'accueil de votre piscine)

Toutes les piscines du réseau

Plus d'infos sur
piscines.valparisis.fr



Le ministère
de la Culture
présente la

NUIT

18 janvier 2020

www.nuitdelecture.fr
#NuitLecture

LEC

design c-album



en partenariat avec les ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

Retrouvez la programmation de la Nuit de la Lecture
sur le réseau de lecture publique de Val Parisis / P 23

Val Parisis
MÉDIATHÈQUE